

**De:**  
**Envoyé:** samedi 27 avril 2019 23:26  
**À:** enquetepublique@ville-menton.fr  
**Objet:** modification du PLU de Menton

Divers perspectives sont utiles en analysant les possibilités des terrains dans la ville et les environs de Menton

Il est important que les personnes qui travaillent à Menton puissent y vivre. Menton est déjà affligé de résidences secondaires de qualité discutable; il est donc nécessaire de garder ou d'agrandir le pourcentage de logements sociaux acceptables dans les projets de logements à mixité sociale. ( Il serait souhaitable de faire quelque chose de plus actif que de simplement déplorer les logements inadaptés à tout usage dans leur état actuel. S'ils sont vraiment irrécupérables, il faudrait les détruire avant qu'ils ne deviennent dangereux, et personne ne voudra payer, donc la situation légale risque de trainer, et il vaudra mieux commencer bientôt.)

Il semble qu'il y a une Fiche 27 qui devra être ravisé afin de préserver tous les lacets du domaine Cernuschi-Latournerie. Ce qui semble souhaitable.

Sur le Boulevard du Garavan il y a actuellement un projet immobilier, le domaine Rosmarino. Ce projet devrait être ré-analysé, et la première étape devrait être un inventaire sérieux de toute la biodiversité du site, flore et faune et air et sol du lieu, et des environs. L'interdiction actuelle d'abattre des arbres devra être maintenue et scrupuleusement appliquée, avec fortes amendes et même prison quand il y a faute. Article 13 ne doit pas être dilué ni affaibli. Menton a peu de verdure pour adoucir la chaleur pendant l'été et purifier l'air; les alentours sont en pente et sujet à l'érosion, chutes de pierre et parfois même des tremblements de terre, et les arbres sont des éléments de stabilité à cultiver. Pour ne pas parler de simple beauté, ou de notre devoir de préserver le peu de ce qui nous reste de la biodiversité des siècles passés ( je pense au "camping" autrefois hébergeant une grand diversité de plantes et d'oiseaux et quelques piétons de passage et maintenant ce petit endroit magnifique et unique est surtout un réseau afin de faciliter l'accès à ce qui a disparu). Une pépinière de bouleaux à plusieurs kilomètres ne remplace pas un grand olivier séculaire dont on a apprécié l'ombre, et dont les racines ont stabilisé le terrain du jardin. Ce qui reste de verdure à Menton n'est pas remplaçable, ni éternelle; son sort n'est pas une frivolité et dépend des humains.

Assez peu du terrain autour de Menton serait convenable pour la construction, surtout que l'installation de routes aux normes, électricité, eau etc et leur entretien reviendra cher pour une faible densité de personnes. Rien ne sert de faire des calculs inexacts et trompeurs; il serait plus prudent d'être transparent et de ne pas exclure les sous-sols dans les calculs de l'emprise sur le sol.

Merci de votre attention. Beaucoup de citoyens ont sans doute beaucoup réfléchi, et sont sans doute arrivés à des conclusions diverses qu'il faudra réconcilier. Bonne chance à nous tous!

J. B. Webster

**De:**  
**Envoyé:** samedi 27 avril 2019 22:40  
**À:** enquetepublique@ville-menton.fr  
**Cc:** Bal\_Mairie  
**Objet:** PLU Domaine Rosmarino Modification No. 1 du PLU  
**Pièces jointes:** 1 - Note de présentation\_Modif\_MENTON.pdf

Référence: <https://www.menton.fr/Enquete-publique-projet-de-modification-no1-du-PLU.html>

A l'attention du Commissaire-Enquêteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les propositions de changer le PLU pour faciliter un projet immobilier spéculatif sur la Domaine Rosmarino. Le justificatif est, entre-autres (cf. document ci-joint):

<<

- la démolition de la maison existante et le développement d'une architecture d'écriture contemporaine s'inscrivant mieux dans la topographie du site existant. La réhabilitation de la ruine à l'identique demandée par le PLU ne permettra pas, avec le respect des normes en vigueur, d'aboutir à un projet architectural de qualité.

Le nouveau projet adopte une attitude patrimoniale pour concevoir une transformation de ce site exceptionnel. >>

Je ne suis pas de tout convaincu de ces justifications.

Une vrai << attitude patrimoniale >> sera la réhabilitation du bâtiment laissé en ruines par les spéculateurs passés. Les jardins et les éléments patrimoniaux sont d'exception et la proposition à la base du changement du PLU nuit à la qualité du site et la valeur des jardins et anciens bâtisses de Menton.

Bien cordialement.

(Monsieur) Graham VICKERY